

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE L'ANNÉE 2023
18 décembre 2023, **PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE**

PRÉSENCES

M. François Dornier
M. Raymond Lacroix – **ABSENT**
M. Serge Le Guellec
M. Alexandre Ouellet
M. Pierre-Luc Michaud
M. Kurt Vignola

PARTICIPE ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Mme Myriam Michaud, secrétaire d'assemblée

23-18.01 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Constatant le quorum, le président, M. François Dornier, souhaite la bienvenue aux membres.

23-18.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. François Dornier, président, fait la revue de l'ordre du jour en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par Serge Le Guellec, APPUYÉ par Alexandre Ouellet et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

23-18.03 DEMANDE D'AUTORISATION/ACQUISITION DE SERVICE D'AUDIT IMMOBILIER VIA REGROUPEMENT CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG) : POUR ADOPTION

M. François Dornier, président, présente le sujet.

Dans le cadre du cycle d'audit immobilier en cours (1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2027), afin de répondre aux exigences du Secrétariat du Conseil du Trésor en regard du PAGI (Plan de gestion des investissements publics en infrastructures), et comme mentionné au cadre de gestion pour les investissements liés aux infrastructures des réseaux d'enseignement collégial et universitaire, chaque infrastructure des établissements doit être auditée visuellement. Ainsi, le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) nous invite à rejoindre son regroupement afin de faire l'acquisition de services d'audit immobilier pour la mise à jour de l'inventaire des actifs du parc immobilier.

Le budget estimé constitue notre engagement contractuel envers le CAG et s'élève à 156 338 \$ pour notre organisation, incluant l'IMQ, le Cégep, le CMÉC et les Résidences, selon l'estimation fournie par la CAMAF. Contrairement à l'exercice précédent, le cycle (2022-2027) exige la considération de la catégorie Uniformat II – C, soit les aménagements intérieurs (incluant les finitions). Ce qui explique l'engagement de frais plus élevé qu'à l'exercice précédent. Par ailleurs, actuellement, la CAMAF discute avec la direction générale des infrastructures du MES et est en attentes d'une confirmation dans les prochaines semaines en ce qui a trait à un financement possible.

CONSIDÉRANT que le CAG nous invite à rejoindre son regroupement afin de faire l'acquisition de services d'audit immobilier pour la mise à jour de l'inventaire des actifs du parc immobilier ;

CONSIDÉRANT que la date limite du retour du mandat dûment signé est prévue pour le 22 décembre 2023 ;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de la réception des mandats des quarante-huit (48) cégeps, un appel d'offres public sera publié sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) ;

Il est recommandé d'autoriser M. François Dornier, directeur général à signer le formulaire d'autorisation de mandat du CAG afin de joindre le regroupement pour l'acquisition de services d'audit immobilier.

Il est PROPOSÉ par Kurt Vignola, APPUYÉ par Serge Le Guellec et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser M. François Dornier, directeur général à signer le formulaire d'autorisation de mandat du CAG afin de joindre le regroupement pour l'acquisition de services d'audit immobilier.

23-18.04 LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par Kurt Vignola et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance.

La séance est levée à 17 h 10.

Le président
(M. François Dornier)

La secrétaire d'assemblée
(Mme Myriam Michaud)